

TARIFICATION DES FRAIS DE REPAS 2026-2027

forfait lissé sur l'année scolaire

SANS CLASSES DE DEPAYSEMENT (P1 - P3 - P5)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Formule Repas chaud	Repas chaud	Repas chaud	Repas lunch	Repas chaud	Repas chaud
Prix à payer par période	37,20 €	39,70 €	35,00 €	42,20 €	43,40 €
Formule repas pique-nique	Repas pique-nique	Repas pique-nique	Repas pique-nique	Repas pique-nique	Repas pique-nique
Prix à payer par période	7,80 €	8,30 €	0,00 €	8,80 €	9,10 €
Formule retour maison	Retour à la maison	Retour à la maison	Retour à la maison	Retour à la maison	Retour à la maison
Prix à payer par période	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

AVEC CLASSES DE DEPAYSEMENT (P2 - P4 - P6)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Formule Repas chaud	Repas chaud	Repas chaud	Repas lunch	Repas chaud	Repas chaud
Prix à payer par période	36,00 €	38,50 €	34,00 €	41,00 €	42,20 €
Formule repas pique-nique	Repas pique-nique	Repas pique-nique	Repas pique-nique	Repas pique-nique	Repas pique-nique
Prix à payer par période	7,50 €	8,10 €	0,00 €	8,60 €	8,80 €
Formule retour maison	Retour à la maison	Retour à la maison	Retour à la maison	Retour à la maison	Retour à la maison
Prix à payer par période	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Une période comprend les jours entre 2 périodes de congés scolaires, il y a donc 5 périodes sur l'année scolaire 26/27

Période 1 : 26/8/26 à 16/10/26, Période 2 : 3/11/26 à 18/12/26, Période 3 : 4/01/27 à 19/02/27, Période 4 : 8/03/27 à 23/04/27, Période 5 : 10/05/27 à 2/07/27

Des frais de surveillance sur le temps de midi (1,60 € / jour) sont facturés en plus des frais de repas chaud ou pique-nique sauf si retour maison

Si absence de plus de 5 jours consécutifs avec certificat médical communiqué dans un délai de 15 jours après la période facturée, une correction de la facturation pourra être demandée. (email à envoyer sur : comptabilite-primaire@college-st-michel.be)